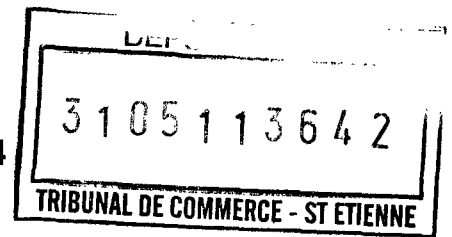


2009 B1495

AXEIS 42
Société à responsabilité limitée
au capital de 189 000 euros
Siège social : Z.I. des Loges
12 allée de l'Artisanat
42340 VEAUCHE
RCS SAINT ETIENNE 518 933 494



PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DE LA GERANCE
DU 19 MAI 2011

L'an deux mil onze,

Le 19 mai,

Au siège social,

Les soussignés :

Florian AROT,
demeurant rue du Diem, 01470 LES GRANGES DE MONTAGNIEU,

Fabrice MAUVIEUX,
demeurant 6 impasse du Puits sans Poulie, 69960 VOURLES,

gérants de la société AXEIS 42, société à responsabilité limitée au capital de 189 000 euros, divisé en 1890 parts sociales, rappellent que :

- aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 AVRIL 2011, la collectivité des associés a autorisé la cession par Monsieur Florian AROT et par Monsieur Fabrice MAUVIEUX à Monsieur Yannick POUILLEY de 315 parts sociales chacun leur appartenant dans la Société et agréé expressément Monsieur Yannick POUILLEY en qualité de nouvel associé,

- ladite collectivité a décidé, comme conséquence de cette autorisation et sous réserve de la réalisation de cette cession, que l'article 8 des statuts serait de plein droit modifié à compter du jour de la signification dudit acte à la Société ou du jour du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social.

FA

FM

- suivant actes sous seings privés en date à Veauché du 30 avril 2011, enregistrés au Service des Impôts de GRENOBLE - GRESIVAUDAN le 16/05/2011, Messieurs Florian AROT et Fabrice MAUVIEUX ont chacun cédé à Monsieur Yannick POUILLEY 315 parts sociales de 100 euros leur appartenant dans la Société,

- un original de chaque acte de cession a été déposé au siège social le 19/05/2011 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, ils constatent que la modification statutaire susvisée est devenue définitive à la date prévue, soit le 19/05/2011, jour du dépôt de l'acte au siège social.

De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

F. AROT,


F. Mauvieux
